

à grand sacrifice. Une modification quelconque de l'absurde régie des loyers contribuerait à alléger la crise du logement car personne ne tient à être propriétaire, quand il existe de pareils abus. La régie a porté une atteinte permanente à la propriété immobilière. C'est un régime impraticable puisqu'il empêche l'entreprise privée de construire des habitations plus petites. En vertu de cette régie, nos anciens combattants ne peuvent occuper les maisons qu'ils ont achetées grâce au crédit et aux gratifications dont ils ont bénéficié. Nous devrions donc l'abolir au plus tôt à l'égard des petites habitations. Comme l'a signalé récemment l'honorable représentant de Brandon, en Nouvelle-Zélande d'après la loi, c'est 50 p. 100; au Canada il faudrait que ce soit 60 p. 100. On devrait suspendre, au moins pour cette année, la construction de gratte-ciel, de théâtres et autres gros édifices, afin d'affecter jusqu'à concurrence de 60 p. 100, à la construction de maisons, les matériaux qui serviraient à l'érection de ces immeubles. Il est vrai que, dans bien des cas, on n'emploie pas la même sorte de matériaux que pour les banques et les théâtres, mais ces édifices coûteux contribuent à augmenter le coût de la main-d'œuvre et des matériaux utilisés dans la construction des petites maisons.

A mon avis, il est bon de verser des bonis, des subventions et des primes; à condition de le faire comme il convient, on parerait ainsi à tous les besoins économiques des provinces. Comme je l'ai signalé plus tôt, je n'avais pas l'intention de prendre part à la discussion; d'ailleurs, je n'ai pas parlé très longuement. Les habitants de Toronto sont des gens heureux. Ceux qui ont visité notre ville récemment y ont trouvé des personnes aimables qui s'intéressent vivement à leur pays. Ce sont des gens de cette trempe qui ont édifié notre ville, des gens de toutes les classes, venus d'un peu partout dans le monde.

Le conseil municipal s'est engagé à suivre un certain programme au sujet de la rue Regent et d'autres questions, et j'espère que le Dominion verra à le faire exécuter. Si je saisis bien la mesure, tout particulier peut s'adresser à la Société, sous le régime du bill numéro 280, en vue d'obtenir un prêt jusqu'à concurrence de 90 p. 100. On n'y a pas fait suffisamment de publicité, ni dans les journaux ni à la radio. Il convient donc de mieux renseigner les gens qui, s'ils étaient au courant, présenteraient immédiatement une demande. Il nous reste quatre mois avant le début de l'hiver car, nous nous en rendons compte, après l'Exposition canadienne nationale, c'est-à-dire dès septembre, il faut

rallumer les feux dans nos maisons. Etant donné le grand nombre de propriétaires qui ont saisi et saisissent encore les cours de comté de demandes en vue de prendre possession de leur habitation ou d'en évincer des locataires, je ne sais ce que deviendront les gens l'hiver prochain. Il faut tirer plein parti des matériaux et de la main-d'œuvre disponibles. La seule façon de résoudre le problème, c'est de construire immédiatement des petites maisons en nombre suffisant. Comme je ne suis pas en faveur d'un trop grand nombre de maisons d'appartements, je conseille au Gouvernement de faire bâtir, pendant ces quatre mois de répit, de nombreuses petites habitations.

A cet égard, Toronto a fait plus que toute autre municipalité canadienne pour assurer de splendides services municipaux. Cette ville possède une forte proportion des services d'utilité publique qui sont à sa disposition. Elle est également propriétaire de la Commission de transport de Toronto, qui dirige le réseau de tramway. Elle s'est aussi intéressée à l'aménagement de bonnes routes, ayant acquitté 40 p. 100 des frais de celle qui conduit à Hamilton. Puis elle a affecté certaines sommes à la Commission de la voirie d'York qui a doté les environs de Toronto de quinze milles de routes excellentes. Il faut remédier à cet état de choses, car c'est la province qui porte toutes les charges.

M. R. R. KNIGHT (Saskatoon): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas compté participer au débat sur l'habitation. Je ne prétends pas d'ailleurs pouvoir renseigner le ministre sur cette question. Je prends la parole afin de relever certaines observations qu'il a formulées hier soir et qu'il n'a pas justifiées. J'ose espérer qu'il voudra bien les motiver aujourd'hui.

Je présenterai un autre aspect de la question et je parlerai de certaines entreprises collectives lancées par la province de Saskatchewan avec l'aide du gouvernement fédéral.

Dans son discours, hier soir, le ministre a fait certaines affirmations relativement au succès, ou à l'insuccès, de ce programme d'habitations. Je présume qu'il songeait à certaines maisons de rapport qu'on a érigées ou transformées dans ma ville de Saskatoon, à Regina, à North-Battleford et dans d'autres endroits de la province.

Au sujet des subventions à l'égard de l'habitation, le ministre a dit, ainsi qu'en fait foi le compte rendu à la page 4297:

Le Gouvernement a songé à subventionner la construction de logements. Il a construit des maisons subventionnées...